

*La Cooperazione al cuore
del Mediterraneo*



*La Coopération au coeur
de la Méditerranée*



MEDMORE&BETTERJOBS
NETWORK
*Reti per l'accesso ai servizi di inclusione sociale
e la valorizzazione delle risorse umane*



Provincia di Livorno



Programma cofinanziato
con il Fondo Europeo
di Sviluppo Regionale



Programme cofinancé
par le Fonds Européen
de Développement Régional

OÙ, QUAND ET COMMENT

GUIDE PRATIQUE D'ACCÈS AUX SERVICES PUBLICS POUR LES IMMIGRÉS



Sportello Unico Inclusion

IN COLLABORAZIONE CON



LA NOSTRA VERA CITTADINANZA È L'UMANITÀ.

Herbert Georges Wells



AREA GROSSETANA



**COLLINE DEL FIORA
E DELL'ALBENGA**



Dans le cadre du projet " Réseau MedMore & Better Jobs ", programme opérationnel Italie-France Maritime, la Province de Livourne pour le développement et la Province de Grosseto, en collaboration avec le COESO, l'organisation qui s'occupe de la santé dans la zone de Grosseto, ont réalisés ce guide simple et pratique dans le cadre d'expérimentation des guichets uniques pour l'inclusion (SUI) dans la province de Grosseto afin de fournire des informations et des adresses utiles sur les services offerts dans le territoire grossetain .

INDEX

1- SEJOUR ET NATIONALITE

2- RESIDENCE

3- FAMILLE

4- LOGEMENT

5- SOINS DE SANTE

6- ACCEUIL

7- ECOLES ET INSTRUCTION

8- EMPLOI ET SECURITE SOCIALE

9- FORMATION PROFESSIONNELLE

10- TRANSPORTS

1- SEJOUR ET NATIONALITE

Pour un séjour régulier et l'accès à tous les services, le permis de séjour est le document indispensable qu'il faut avoir.

Les émigrés non communautaires.

Informations nécessaires pour leur régulier séjour:

Guichet infoimmigrés COeSO sds

Rue Verdi,5 à Grosseto

Horaires pour le public: Lundi-Mercredi-Vendredi de 09.00 à 13.00

Tel:0564-439225 Fax:0564-429242

info.immigrati@coesoareagr.it

OFFICES POUR LE PERMIS DE SEJOUR

Si vous avez un visa pour motif familial ou de travail, vous devez faire une demande pour votre premier permis de séjour à la Prefecture dans un délai de 8 jours à partir de votre entrée sur le territoire italien.

Guichet unique pour l'immigration

Place Rosselli 1 Grosseto

Horaires pour le public: du Lundi au Vendredi de 10.00 à 12.00

Vous pourrez vous adresser, pour les renouvellements successifs du permis de séjour, aux guichets infoimmigrés ou aux institutions de patronage qui utilisent le système informatique " Portail Immigration ".

Pour tous les autres cas, vous pouvez vous adresser à la Prefecture de Police de Grosseto.

Office Immigration de la Police

Place Palatucci, 1 Grosseto

Horaires pour le public: Lundi-Mardi-Mercredi-Vendredi de 08.30 à 13.00

Jeudi de 14.30 à 18.30 Samedi de 08.30 à 12.00 (pour le retrait des permis de séjour)

Les formulaires pour la demande du premier permis de séjour comme pour son renouvellement se trouvent au niveau des " guichets de l'ami " réservés aux étrangers dans les offices postaux.

LA NATIONALITE ITALIENNE

La loi qui la réglemente est actuellement en discussion, mais on peut en faire la demande si :

- vous êtes né en Italie et vous avez 18 ans, vous disposez d'un délai d'un an pour faire la demande auprès des offices de l'Etat Civil dans la commune où vous habitez.

- vous résidez en Italie depuis 10 ans, alors vous pouvez la demander auprès de l'office pour la nationalité dans la Préfecture où vous avez votre adresse.

- vous avez épouser un citoyen ou citoyenne italien (ne), vous pouvez introduire une demande 2 ans après à compter de la date du mariage.

Pour toutes informations, vous pouvez vous adresser aux guichets infoimmigrés.

L' ASSISTANCE POUR LE RETOUR VOLONTAIRE

L'assistance pour le retour volontaire est un programme destiné à ceux qui veulent retourner dans leur pays d'origine.

Pour qui n'a plus la possibilité de rester en Italie, ou ne peut plus renouveler son permis de séjour et voudrait éviter l'expulsion, ce programme lui donne la possibilité de retourner dans son pays d'origine dans de dignes conditions avec un projet de réinsertion.

Au guichet infoimmigrés de Grosseto, Rue Verdi 5, vous pouvez avoir toutes les informations sur ce programme qui est entièrement gratuit.

2- RESIDENCE

L'inscription sur les registres d'Etat Civil est le premier act à accomplir pour faire partie de la communauté, et on peut le faire au niveau des offices de l'état civil dans la commune où on habite .

Les Migrateurs Communautaires.

Qui est en Italie pour plus de 3 mois, pour qui y travaille, y étudie ou a des parents qui y habitent, doit demander la résidence à l'office de l'état civil de la commune de Grosseto avec les documents justificatifs de son séjour.

Les Migrateurs Non Communautaires

Après avoir obtenu son permis de séjour et sa résidence, on doit s'inscrire sur le registre du service sanitaire, afin d'obtenir sa carte sanitaire et de pouvoir en conséquence choisir son médecin.

Rappelons que la résidence se renouvelle à chaque fois que le permis de séjour est renouvelé.

L'office de l'Etat civil de la commune de Grosseto se trouve à la Rue Saffi, 17

Horaires pour le public : du Lundi au Vendredi de 08.30 à 13.00 ; Mardi et Jeudi , de 15.30 à 17.30

3- LA FAMILLE

Regroupement familial

Qui travaille en Italie, par le biais du regroupement familial peut faire venir:

- son conjoint (s'il est majeur 18 ans)
- ses fils mineurs (au moment de la demande)
- ses parents qu'il a en charge (ils doivent avoir une assurance sanitaire ou s'inscrivent volontairement au service sanitaire (voir page sur la santé)).

Les pièces les plus importantes qu'on doit avoir pour faire le regroupement familial sont :

- un salaire, que son emploi soit dépendant ou libre profession (documentation cud 730, Mod. unique)
- une maison décente pour qui y vit et capable d'accueillir qui doit venir vous joindre (est nécessaire un certificat du commune ou du centre de santé)
- les documents qui justifient la parenté (traduits et légalisés au niveau du consulat italien dans le pays d'origine). Ces pièces ne doivent pas être envoyées en Italie mais aux consulats dans les pays d'origine, une fois la demande acceptée.

A ce stade, on doit aller dans une institution de patronage pour introduire la demande on-line.

Attendre l'autorisation (Maximum 6 mois)

Si la demande est acceptée, l'autorisation sera envoyé télématiquement aux consulats qui accorderont le visa pour le regroupement familial.

Pour les parents des communautaires et des italiens, les conditions sont égales mais ils n'ont pas besoin de demander une autorisation. La documentation sera présenter directement aux consulats pour l'obtention du visa.

Les services sociaux en faveur des familles.

Si vous avez besoin d'aide pour l'éducation des enfants, assistance pour une personne âgée ou un handicapé, vous pouvez vous adresser au P.A.S (Point d'écoute pour les problèmes sociaux);

Rue Verdi 5

Horaires pour le public: du lundi au Samedi, de 09.00 à 13.00; Mardi de 15.00 à 18.00

4- LOGEMENT

Les bureaux chargés du logement public

L'office des constructions résidentielles publiques de la commune de Grosseto situé dans la rue Colombo 5, fournit les informations sur les bandes de concours et les règles pour y participer.

Horaires pour le public: Mardi et Jeudi de 10.00 à 12.30 et de 15.30 à 17.00

our les étrangers est exigé un permis de séjour à temps indéterminé ou valable pour 2 ans.

Urgences habitatives

Rue Damiano Chiesa 4

Horaires pour le public :Mardi-Mercredi-Jeudi de 10.00 à 12.30; Samedi de 10.00 à 12.00

Pour pouvoir en participer, on doit résider dans la commune de Grosseto au moins depuis 2 ans et avoir un permis de séjour valable pour 2 ans ou indéterminer.

Subventions à la location

C'est un concours qui a lieu tous les ans; les conditions requises sont :

- Etre résident dans la commune

-Avoir un contrat de location à long terme et renouvelable

- Les étrangers non communautaires doivent avoir une résidence en Italie d'au moins 10 ans et- ou en Toscane au moins de 5 ans pour pour en bénéficier.

Si vous voulez une maison à louer, ou vous chercher le plus d'information, vous pouvez vous adresser au Sunia. La Sunia est l'organisation principale des locataires privés et de ceux qui assignent les logements publics.

Son objectif est d'aider les citoyens en difficulté avec leur loyer.

Office de Grosseto, Rue Manetti 21

Horaires pour le public: du Lundi au Vendredi de 10.00 à 12.00 et de 16.00 à 19.30

5- SANTE

Pour l'assistance sanitaire, on peut s'adresser à l'ASL, Agence Sanitaire Local. La zone de Grosseto dispose de l'agence sanitaire local ASL 9. Sur notre territoire existent aussi des sociétés de la santé qui intègrent dans leur système les services sociaux.

Dans la zone de Grosseto l'agence s'appelle:



COeSO SdS Società della Salute Zona Grossetana

Sede: Via Damiano Chiesa,12. Tel.0564/439210 Fax.0564/439214

Qu'est-ce qu'on doit faire pour s'inscrire au service sanitaire ?

On peut s'inscrire auprès de l'ASL où on réside ou habite (adresse indiquée sur le permis de séjour) et reste valable jusqu'à l'expiration du permis de séjour.

Il faut pour s'inscrire:

- un permis de séjour
- un document d'identité fiscale
- la résidence

Si vous ne résidez pas sur le territoire, est nécessaire une déclaration écrite expliquant la raison pour laquelle vous vous trouvez ici (travail, famille, etc...)

Même si vous n'avez pas un permis de séjour ou qu'il a expiré, vous avez droit aux soins de santé urgents ou nécessaires, de longue durée

comme certaines maladies ou blessures, et aux interventions pour les soins préventifs.

A ces étrangers est relâché un code STP (Etranger Temporairement Présent) qui permet d’avoir un accès gratuit et dans l’anonymat aux prestations sanitaires meme pour ceux qui sont dans l’irrégularité.

Si vous êtes un citoyen communautaire, privé des conditions pour s’inscrire au Service Sanitaire National, est attribué un code ENI (Européen Non Inscrit)

Information pour obtenir:

- ✓ La carte sanitaire;
- ✓ Du code STP;
- ✓ Du code ENI;
- ✓ Choix et révocation du médecin général et du pédiatre;

Vous pouvez vous rendre à Grosseto auprès du District Rue Don Minzoni, 5/9

Tel. 0564/485796 - 728 - 723

Quelques prestations particulières sont effectuées auprès du siège du district Rue Don Minzoni, 5 à Grosseto.

- ✓ Demande de la Carte Sanitaire Electronique (CSE)
- ✓ Formulaire pour l’assistance sanitaire à l’extérieur;
- ✓ Acquisition de la carte STP (Etranger Temporairement Présent) pour les extracommunautaires irréguliers et les citoyens néo-communautaires;
- ✓ Acquisition du carnet sanitaire pour les étrangers en attente de régularisation;
- ✓ Information pour l’exemption du ticket;
- ✓ Demande pour l’assistance prothésique.

Les visites spécialisées peuvent etre fixées sur rendez-vous au CUP (Centro Unico Prenotazione) du Lundi au Vendredi de 8.00 à 16.00, le samedi de 8.00 à 12.00

Téléphonant au numéro suivant :

800.500.483 numéro vert gratuit à partir d’un téléphone fixe appel effectué dans la Province de Grosseto

199.100.483 appelant d’un mobile (à la charge de l’opérateur)

0564.972190 pour appeler d’un numéro fixe en dehors de la province

Garnison de BARBANELLA	Rue De Amicis, 1 58100 Grosseto	Mardi et Vendredi	Heure 07.45 – 12.30	Tel. 0564/485673 0564/483552
Garnison de GORARELLA	Rue Papa Giovanni XXIII, 77 58100 Grosseto	Mardi	Heure 14.30 – 18.00	Tel. 0564/485466
Garnison de MARINA DI GROSSETO	Rue Via Piave, 10/A 58046 Marina di Grosseto	Vendredi	Heure 08.30 – 12.00	Tel. 0564/36300

Rappelez-vous que: pour usufruire des prestations des services sanitaires, vous devez avant tout contacter votre médecin de référence (généraliste, ambulatoire STP, de l'hôpital, ou privé). Rappelez-vous aussi d'avoir avec vous toujours votre carte sanitaire / code STP / code ENI.

Est important aussi de porter la documentation clinique regardant les examens ou analyses précédents ou d'informer votre médecin si vous prenez des médicaments ou non.

Le centre de Consultation Familial Qu'est-ce c'est – à quoi sert

Pour les services d'assistance familial pour l'enfance et l'adolescence, existent le centre de consultation familial et le centre de consultation juvénile. C'est un service gratuit qui répond au besoin de santé, d'éducation sanitaire de la famille, des couples et des jeunes (**même mineurs**). Il s'occupe en particulier de:

- ✓ Sauvegarder la santé de la femme et de la maternité et la valorisation des relations parentales;
- ✓ Défendre les nouveaux-nés, les enfants et les adolescents.

Pour l'accès au centre de consultation, on n'a pas besoin de faire la demande au médecin, ni de prendre un rendez-vous au CUP, mais est suffisant:

- ✓ prendre un rendez-vous téléphoniquement pour une visite au centre de consultation familial.
- ✓ Se présenter personnellement au centre de consultation juvénile.

Si vous êtes enceinte, vous pouvez vous adresser au centre, là vous trouverez des agents qualifiés qui vous aideront à porter sereinement votre grossesse à terme, contrôler votre santé, vous préparez à l'accouchement, à l'après-accouchement, à l'allaitement.

Toutes les interventions sont gratuites et se font dans le respect de la privacy; les femmes qui ne sont pas en règle ou n'ont pas un permis de séjour peuvent s'adresser au centre sans aucune crainte.

Pour ultérieurs informations

Grosseto Rue Don Minzoni, 7 Horaire Mercredi de 15.00 à 17.00 Tel. 0564/485730-733-736	Follonica c/o district, Avenue Europa Horaire Jeudi de 15.00 à 17.00 Tel. 0566/59541	Castel del Piano c/o Hopital Horaire Mercredi de 15.00 à 17.00 Psychologue Tel. 0564/914517 Ostétriche Tel. 0564/914539-533-540	Massa Marittima c/o Hopital,avenue Risorgimento Horaire Mardi de 15.00 à 17.00 Tel. 0566/909246	Orbetello Place Beccaria Horaire Mardi de 14.00 à 16.00 Tel. 0564/483118
---	---	---	---	--

Le Centre Antiviolence Association Olympia De Gouges, promouvoit des actions contre toutes formes de violence psycho-physique et-ou sexuelle à l'encontre des femmes en les aidant concrètement à sortir de ces situations de violence.

. **Site web:** www.olympiadegouges.org/A **Grosseto le Centre Antiviolence se**
Rue Trieste, 5
58100 Grosseto
Horaire: Lundi et Mercredi de 09,30 à 12,30

Tutti i servizi di
consulenza sono
gratuiti

Alle donne adulte
è garantito
l'anonimato

trouve à:

Tel. 0564/413884
Cell. 348/9882098

Centre d'Ecoute de Orbetello Rue Guerrazzi, 2- 58015 Orbetello Tel. 0564/1720963 Jour d'ouverture: Mercredi de 16,30 à 18,30 Cell. 348.9376554 Actif du lundi au vendredi de 09.00 à 21.00	Centre d'Ecoute de Manciano Rue G. Campolmi – 58014 Manciano – Tel. 0564/625665 Centre de Réhabilitation Fonctionnel auprès du Centro de Collect AVIS Cell. 340.5656476 Actif du lundi au vendredi de 13.00 à 19.00 Rendez-vous sur prenotation	Point d'Ecoute pour Femme maltraitée de Follonica Rue Roma, 88 – 58022 Follonica Tel. 0566/59163 Fax 0566/59168	Centre d'Ecoute pour Femme maltraitée di Castel Del Piano Rue Dante Alighieri, auprès Hôpital Premier – Service Ostétriche – 58033 Castel Del Piano Tel. 0564/914556 Secreteria téléphonique actf 24h su 24h Cell. 3454133666 Jour d'ouverture: Mercredi seulement sur rendez-vous – Après-midi de 14,30 à 17,30
--	---	---	--

L'Assistance Hospitalière

Si vous avez besoin d'intervention d'urgence, d'urgence, ou de soins qui ne peuvent être effectués dans un ambulatorio ou à domicile, vous devez aller à l'hôpital.

Existent diverses modes d'internement selon la nécessité et l'urgence des cas:

- ✓ **Urgent:** l'hospitalisation est demandée par le médecin du Poste de Secours;
- ✓ **Programmé:** l'hospitalisation est conseillée par le médecin de famille ou celui spécialisé ou du médecin de l'hôpital;
- ✓ **In day hospital / day surgery:** est un internement qui permet de rentrer à la maison le soir même, et suivant les indications du médecin hospitalier,

Rappelez-vous que pour: pour bénéficier des services hospitaliers vous devez présenter votre carte sanitaire ou il code STP ou le code ENI. Est important porter sur soi la documentation Clinique des hospitalisations, ou examens précédents, ou d'informer le personnel médical si vous prenez des médicaments.

Il y'a cinq hopitaux dans la Province de Grosseto

Hôpital de la Misericordia	Hôpital Amiata Senese	Hôpital Sant'Andrea	Hôpital de Orbetello	Hôpital Petruccioli
Rue Senese 161, 58100 - Grosseto (GR) tel. 0564/485111	Rue Trento 1, 53021 - Abbadia San Salvatore (SI) tel. 0577/7731	Rue Risorgimento, 43 58024 – Massa Marittima (GR) tel. 0566/909111	Rue Lungo Lago dei Pescatori, 58015 - Orbetello (GR) tel. 0564/869111	Rue Nicola Ciacci 426, 58017 - Pitigliano (GR) tel. 0564/618111



COeSO SdS Società della Salute Zona Grossetana

Sede: Via Damiano Chiesa,12. Tel.0564/439210

Visitez le site: www.coesoareagr.it

Qu'est-ce que c'est et à quoi sert

C'est le consortium entre les six communes de la Zone socio sanitaire grossetaine (Grosseto, Campagnatico, Castiglione della Pescaia, Civitella Paganico, Roccastrada e Scansano) et l'agence sanitaria locale ASL n 9.

Le consortium est crée pour gérer, programmer et intégrer les services sanitaires territoriaux, socio sanitari e socio assistentiel.

Le système intégré **d'intervention et des services sociaux** assure aux personnes et aux familles, des services sociaux intégrés, promouvoit des interventions pour garantir la qualité de la vie, la parité ,la non- discrimination et les droits des citoyens, prévenir, réduire ou éliminer les obstacles , les privations individuelles ou familiales, qui dérivent de l' inégalité des revenus, des problèmes sociaux et des situations de dépendance.

Pour tous vos besoins, de nature social, assistentiel, éducatif,vous pouvez vous adresser aux services du COeSo Società de la Santé.

Vous pouvez vous rendre au point d'écoute unifié le **PAS**, Point d' Accès au Système des Services Sociaux qui est chargé de vous informer et de vous orienter selon vos besoins et sur les services offerts dans le territoire:

- ✓ Assistance à domicile
- ✓ transport social
- ✓ repas à domicile
- ✓ soutien à l'emergence habitative
- ✓ aide financièrei
- ✓

SERVICES COeSO SdS SOCIETE DE LA SANTE

PAS POINT D'ACCES AU SYSTEME DES SERVICES SOCIAUX DANS LES GARNISONS TERRITORIALES DES COMMUNES	Rue Verdi, 5 58100 Grosseto	Tel. 0564/439230	Ouvert: du Lundi au Samedi 09.00 – 13.00 Mardi 15.00 – 18.00
SERVICE SOCIAL PROFESSIONAL POUR MINEURS	Rue Damiano Chiesa, 8/a 58100 Grosseto	Tel. 0564/439263	Reçoit sur rendez-vous
CENTRE DE CONFIDANCE	Rue Damiano Chiesa, 8/a 58100 Grosseto	Tel. 0564/439262	Reçoit sur rendez-vous
POINT D'ECOUTE FAMILIAL	Rue Damiano Chiesa, 39/a	Tel.	Reçoit sur rendez-vous

	58100 Grosseto	0564/439228 0564/439229	
--	----------------	----------------------------	--

COeSO SdS promouvoit des interventions et offre des services pour favoriser l'accueil, la prévention et la lutte contre les phénomènes d'exclusion et de marginalisation des étrangers présents sur le territoire et, en particulier, des services d'information pour garantir leur niveau de culture citoyenne.

Pour avoir toutes les informations vous pouvez contacter les guichets **InfoImmigrati** de la **COeSO SdS** zone de grosseto:

Sono 5 gli sportelli InfoImmigrati del COeSO SdS sul territorio:

- ✓ [InfoImmigrati Grosseto](#)
- ✓ [InfoImmigrati Castiglione della Pescaia](#)
- ✓ [InfoImmigrati Roccastrada](#)
- ✓ [InfoImmigrati Scansano](#)
- ✓ InfoImmigrati Civitella Marittima

Les services sont gratuits

E n faveur de qui ?: A tous les citoyens qui ont besoin d'information sur l'immigration et les lois qui la réglementent. Le service offre une vaste gamme d'information à l'étranger sur ses droits qu'il peut usufruire sur tout le territoire provinciale, quels sont ses devoirs et lui indique les parcours à suivre pour la réalisation de ses besoins. Le centre s'engage à créer et à renforcer les réseaux soit institutionnel que du secteur tertiaire, pour favoriser les parcours de citoyenneté et pour éviter que l'intéressé tourne en rond pour résoudre parfois un problème banal. On peut avoir des informations en se présentant aussi bien personnellement que téléphonant. Lorsque vous avez un cas à suivre pour une longue durée, des schémas appropriés sont préparés pour son accompagnement, le problème est partagé avec tous les services appropriés présents sur le territoire, vous aurez une grande collaboration surtout avec l'assistance sociale du COeSO, avec le Centre pour l'Emploi et avec la Police.

Horaires Guichet InfoImmigrati

Commune di Grosseto Rue Verdi, 5 Tel.0564/439225 Fax.0564/42942 58100 info.immigrati@coesoareagr.it Lundi- Mercredi- Jeudi- Vendredi de 09.00 à 13.00	Commune di Roccastrada Rue Roma, 8 Tel.0564/561244 Fax.0564/561205 58036 info.immigrati@coesoareagr.it e.solito@coesoareagr.it Jeudi de 10.00 à 13.00	Commune Castiglione d. Pescaia St. Prov. Del Padule, 3 Tel.0564/927181 Fax 0564/927222 58043 info.immigrati@coesoareagr.it e.solito@coesoareagr.it Mardi de 15.30 à 17.30	Commune Scansano Bibliothèque Communale Rue Diaz Tel 0564/507768 58054 info.immigrati@coesoareagr.it e.solito@coesoareagr.it Mardi de 10:00 à 13.00	Commune Civitella Paganico Immeuble Communale Tel.0564/900418 58045 info.immigrati@coesoareagr.it e.solito@coesoareagr.it Jeudi de 15.00 à 17.00
--	--	--	---	--

6. L'ACCEUIL A GROSSETO

ASSOCIATION DE VOLONTAIRE

CARITAS GROSSETO

DIOCESANA RUE ALFIERI, 11

tel.0564/415850

www.caritsagrosseto.org

caritasgrosseto@caritasgrosseto.org

CENTRE D'ACCEUIL: RISTAUURATION, DOUCHE, ET GARDE-ROBE

DA LUNEDÌ ALLA DOMENICA DALLE 9.00 ALLE 12.00

Lunedì-Mercoledì-Venerdì 15.30/18.00 (orario Invernale)

“ “ “ 16.00/18.30 (orario estivo)

CENTRE D'ECOUTE: DU LUNDI AU VENDREDI de 9.30 à 11.30

CENTRES d'ECOUTE PAROISSIALS:

<u>PAROISSE MARIA SS. ADDOLORATA</u> Lundi de 10.00 à 12.00 Mercredi et Vendredi de 16.00 à 18.00 Téléphone 0564/493284 Siège: Rue Papa Giovanni XXIII n. 4 - Grosseto (GR)	<u>PAROISSE S. G.B. COTTOLENGO</u> Lundi de 10.00 à 12.00 Jeudi de 16.00 à 18.00 Téléphone 0564/23332 Siège: Rue Scansanese n. 67 - Grosseto (GR)	<u>PAROISSE S. LUCIA VERGINE E MARTIRE</u> Mardi et Vendredi de 09.30 à 11.30 Téléphone 0564/455418 Siège: Rue Pirandello n. 26 - Grosseto (GR)	<u>PAROISSE S. GIUSEPPE</u> Mardi de 10.30 à 12.00 Vendredi de 15.30 à 17.00 Téléphone 0564/493284 Siège: Place S. Giuseppe n. 7 - Grosseto (GR)
<u>PAROISSE SS. CROCIFISSO</u> Mercredi de 10.00 à 12.00 Vendredi de 15.30 à 17.30 Téléphone 0564/411432 Siège: Rue Lavagnini n. 3 - Grosseto (GR)	<u>PAROISSE SANTA FAMIGLIA</u> Mardi et Jeudi de 09.00 à 12.00 Téléphone 0564/454272 Siège: Rue Unione Sovietica n. 81 - Grosseto (GR)	<u>PAROISSE S. FRANCESCO D'ASSISI</u> Samedi de 10.30 à 11.30 Téléphone 0564/22282 Siège: Place San Francesco n. 2 - Grosseto (GR)	<u>PAROISSE SAN LORENZO NELLA CATTEDRALE</u> Mardi de 09.30 à 11.30 Vendredi de 15.30 à 17.30 Téléphone 0564/20143 Siège: Chiasso degli Zuavi n. 6 - Grosseto (GR)
<u>PAROISSE SACRO CUORE DI GESU'</u> Lundi de 16.00 à 18.00 Mercredi de 10.00 à 12.00 Téléphone 0564/22341 Siège: Avenue della Pace n. 68 - Grosseto (GR)	<u>PAROISSE BEATA MADRE TERESA DI CALCUTTA</u> Sur rendez-vous Téléphone 0564/452115 Siège: Rue Stati Uniti - Grosseto (GR)	<u>PAROISSE S. ROCCO (MARINA DE GROSSETO)</u> Lundi et Vendredi de 10.30 à 12.30 Téléphone 0564/34619 Siège: Rue Indipendenza n. 5 - Marina di Grosseto (GR)	

ASSOCIATION FAMILIALE “QUERCE di MAMRE”:

Centre d'écoute: Mardi de 10.00 à 12.00 et de 16.30 à 18.30 auprès du siège légal de l'association rue Alfieri, 11

Distribution des repas

Samedi de 18.00 à 18.30 à Grosseto Rue Alfieri, 11

Dimanche de 18.00 à 19.00 dans le salon de la Paroisse du Cottolengo rue Scansanese, 25

Comment accéder au service

Pour usufruire du service de distribution des repas est nécessaire exhiber un ticket relatif , retirable auprès des offices de la Caritas.

Le ticket est un moyen de se réserver un repas et permet aux volontaires de faire une estimation indicatif du nombre de personne et en conséquence de prendre les dispositions nécessaires pour un service sans gaspillage.

Acceuil nocturne

Du lundi au vendredi de 19.00 auprès de la Paroisse du Cottolengo rue Scansanese, 25

Le centre d' accueil nocturne "Le Querce di Mamre" est ouvert tous les jours de l'année et est aujourd'hui l'unique struture permanente à Grosseto où les personnes sans demeures peuvent trouver un service d' hospitalité nocturne ,toutefois pour des périodes limitées.

Comment accéder au service

Le centre est ouvert tous les jours de l'année et pour y accéder est nécessaire un entretien préliminaire avec un opérateur du **COeSO SdS**, mais aussi avec un responsable du centre "Povertà e disagio". L'opérateur peut être contacter à travers le P.A.S. Rue Verdi, 5 ou par téléphone: **331/6136397, ou s'adresser à** l'association rue Alfieri, 11.

On peut demeurer dans la structure pour une période de 14 jours, avec une possibilité de dérogation face à des situations particulières de la part de intéressé.

7.ECOLES / INSTRUCTION

En Italie l'Instruction est considéré comme un droit et un devoir, droit à obtenir une instruction et l'obligation de fréquenter l'école jusqu'à l'âge de 16 ans. Le droit et le devoir à l'instruction est garantit aussi au citoyen étranger qui n'est pas en règle avec le permis de séjour .

Si vous avez un fils mineure déjà présent en Italie, il a le droit/devoir à l'instruction, indépendamment de sa régularité, et peut s'inscrire à l'école à n'importe quelle période de l'année scolaire.

Le droit au étude est reconnu aussi par la loi aux personnes majeures avec un permis de séjour régulier.

Pour avoir informations sur les Institutions Scolaires présente dans la Province de Grosseto vous pouvez vous adressez:

Office Scolaire Régionale de la Toscana –

Office XI Zone Territoriale de la Province de Grosseto

Rue Damiano Chiesa, 51

Tel. 0564/420811 Fax: 0564/25088

Pour informations sur les cours de langue italienne pour étragers vous pouvez vous adressez au:

Centre Territoriale Permanent Education des Adultes - CTP EDA

c/o la Direction Didactique Etatique III Circonscription –rue Sicilia, 16 58100 Grosseto

Tel. 0564/427764 Fax 0564/425957

Horaires: Mercredi de 11.00 à 13.00, Jeudi de 15.00 à 17.00, Samedi de 10.00 à 12.30

Guichet InfoImmigrati CoeSo SdS zone de grosseto

Grosseto rue Verdi, 5

Tel.0564/439225

Horaires: Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi de 9.00 à 13.00

Voir pag.13 ou visiter le site: www.coesoareagr.it

Reconnaissance des diplômes d' étude

Les diplômes obtenus à l'extérieur, n'ont pas une valeur légale en Italie, à moins que des conventions internationales spécifiques soient établies.

Ils peuvent être déclarés équivalents, c'est-à-dire correspondant aux titres italiens à travers la "Déclaration de valeur" délivrée au niveau des consulats italiens à l'extérieur.

Il faut remarquer que la reconnaissance des titres d'études obtenus à l'extérieur, peut avoir valeur d'utilité pour des objectifs d'instruction ou académiques (comme par exemple l'accès au doctorat de recherche ou à des cours post-universitaires), ou qu'ils aient une finalité professionnelle.

Est important s'adresser aux guichets **InfoImmigrati** pour avoir les informations exactes.

8. EMPLOI ET SECURITE SOCIALE

Les Centres pour l'emploi

Que sont les centres pour l'emploi

Ce sont des structures qui fournissent aux travailleurs et aux entreprises des services gratuits.

Vous pouvez vous adresser au centre pour l'emploi si vous chercher du travail, si vous travailler mais souhaitez améliorer vos conditions de travail, si vous voulez suivre un parcours formative ou professionnel. Les entreprises privées comme publiques s'adressent aussi aux centres pour l'accomplissements de formalités en matières de travail, repérer et insérer un personnel nouveau.

Les objectifs du Centre pour l'Emploi

- ✓ favoriser les échanges entre l'offre et la demande d'emploi;
- ✓ aider les personnes dans leurs processus d'insertion et de réinsertion dans le marché du travail, avec une attention particulière en faveur des personnes désavantagées et de la parité;
- ✓ garantir l'accès à la formation;

- ✓ donner réconfort et orientation aux personnes pour déterminer au mieux leur propre choix formative et professionnelle;
- ✓ aider les employeurs dans la recherche de travailleurs professionnels et dans la résolution des problèmes liés aux exigences organisationnelles de l'entreprise.



La Province de Grosseto a cinq sièges dans tout le territoire



Centre pour l'Emploi de Grosseto	Rue Scopetani snc–zone Cittadella dello Studente Tel. 0564/484719 fax 0564/48496 Englobe les commune de: Grosseto, Castiglione della Pescaia, Scansano, Campagnatico, Civitella Marittima, Cinigiano, Roccastrada
Centre pour l'Emploi de Follonica	Rue Nenni, n° 2 Tel. 0566/57690 fax 0566/55130 Englobe les Communes de: Follonica, Gavorrano, Massa Marittima, Monterotondo M.mo, Montieri, Scarlino
Centre pour l'Emploi de Arcidosso	Rue Davide Lazzaretti, n° 4 Tel. 0564/966218 fax 0564/966616 Englobe les Communes de: Arcidosso, Castel del Piano, Castell'Azzara, Roccalbegna, Santa Fiora, Seggiano, Semproniano
Centre pour l'Emploi de Manciano	Rue Largo D'Antona Tel. 0564/628077 fax 0564/620427 Englobe les Communes de: Manciano, Pitigliano, Sorano
Centre pour l'Emploi de Orbetello	Place Giovanni Paolo II°, 2 Tel. 0564/867230 fax 0564/850124 Englobe les Communes de: Orbetello, Capalbio, Isola del Giglio, Magliano, Monte Argentario

centroimpiego@provincia.grosseto.it

www.provincia.grosseto.it

Services Accueil et Information

Le service d'accueil fournit toutes les informations nécessaires pour usufruire des services offerts au niveau des offices Territoriaux du Centre pour l'Emploi.

Un personnel qualifié accueille les personnes, les écoute et les oriente vers le Service ou le Consultant compétent.

Pour les personnes comme pour les entreprises, est garanti le respect de la Privacy.

Pour s'inscrire auprès du Centre pour l'Emploi, vous devez avoir un permis de séjour régulier.

Service de Première Information

Au niveau du Service de Première Information est possible obtenir des indications concernant:

- ✓ Inscription dans la Banque des Données
- ✓ Demande de main-d'oeuvre
- ✓ Opportunité d'emploi public comme privé
- ✓ Caractéristique des Figures Professionnelles
- ✓ Procédure de démarrage d'un travail
- ✓ Cours d'orientation et de formation professionnelle en Toscane
- ✓ Cours universitaires en Italie
- ✓ Bourse d'étude
- ✓ Opportunités pour qui voudrait commencer une activité d'entreprise
- ✓ L'obligation formative

**Quelques Services administratifs d'accueil
peuvent être demandés auprès du guichet
Infoimmigrati rue Verdi – Grosseto –**

- ✓ Inscription dans la Banque des Données,
- ✓ Fiche anagraphique personnelle;
- ✓ Inscription sur la liste des chômeurs

Agences intérimaires Que sont-elles et à quoi servent-elles

Si vous cherchez du travail, vous pouvez vous adresser aussi aux **Agences pour l'emploi ou Agences intérimaires**. Ces agences sont semblables aux [centres pour l'emploi](#), mais sont différentes de celles-ci pour deux raisons:

- ✓ Se sont des agences privées,
- ✓ A la différence des centres pour l'emploi, un travailleur peut s'inscrire à toutes les agences pour le travail qu'il veut, (alors qu'on ne peut s'inscrire qu'un dans un seul centre pour l'emploi)

Agences intérimaires de Grosseto

A.L.I. Società pour l'offerta de Travail Temporale Spa	Adecco Italia Spa Avenue Sonnino, 36 58100 Grosseto	Manpower Spa Società pour de Travail Avenue Francesco Ferrucci
---	--	--

Rue Trento, 74, 58100 Grosseto Tel. 0564/417958	Tel. 0564/427684	58100 Grosseto Tel. 0564/23989
---	------------------	-----------------------------------

C'est un plus pour les femmes de savoir qu'existent les organismes de la Parité:

- ✓ La Conseillère Provinciale de la Parité
- ✓ La Commission pour la Parité des Opportunités

La Conseillère Provinciale de la Parité joue un rôle important pour la promotion de l'occupation féminine, son action incide sur les situations qui se posent comme obstacles à la pleine réalisation de la parité entre homme-femme dans le travail.

A Grosseto l'office de la Conseillère de Parité se trouve :

Rue Latina, 5 (premier étage) 58100 Grosseto
Tel. 0564/484179 Tel/Fax 0564/416839

La **Commission pour la Parité des Opportunités** promouvoit toutes les politiques de parité dans le but d'éliminer les obstacles à la participation économique, politique et sociale de n'importe quel individu pour des raisons liées au genre, à la religion et aux convictions personnelles, la race, l'origine ethnique, handicap, l'âge, l'orientation sexuelle.

A Grosseto l'office de la Commission pour la Parité se trouve:

Rue Ansedonia, 5 - 58100 Grosseto –
Téléphone 0564/484167 - fax 0564/413709

Syndicats, Instituts de Patronage et Associations de catégorie

Les **syndicats** sont des organisations de travailleurs. Auprès des syndicats vous pouvez avoir tutelle et assistance pour vos droits de travailleur dépendant ou autonome.

Vous pouvez trouver assistance pour les pratiques concernant l'immigration, et des informations sur vivre en Italie dans les règles.

Les Instituts de **Patronage** tutellent et assistent les travailleurs, citoyens italiens et étrangers, pour le plein respect des droit en matière de sécurité sociale ; assistance sociale et sanitaire; emploi; marché du travail et **chômage**; économie de prévoyance; droit de la famille et des successions; des mineurs et des personnes âgées; parité et fiscalité. Les services sont ou gratuits ou exigent une cotisation associatif.

Les Associations de Catégorie

Se sont des organisations qui représentent des catégories professionnelles de personne ou d'entreprise. Quelques unes d'entre elles peuvent vous donner des informations et vous aider dans les pratiques bureaucratiques. Le plus souvent se sont des services à paiement.

Pour les demandes de Flux et de Regroupement familial vvous pouvez vous adresser aux syndicats, instituts de Patronage et Associations de catégorie suivant,qui sont accrédités au Système du guichet Unique pour l' immigration de la Préfecture de Grosseto, les services sont ou gratuits ou à paiement.

ACLI	GROSSETO	Via Manetti 11	58100	0564/23177
INAS CISL-CEPA	GROSSETO	V.Le Mameli	58100	0564/422301-318-313
INCA CGIL-CEPA	GROSSETO	Via Ximenes 61	58100	0564/430318
ITAL-UIL	GROSSETO	VIA Monte Rosa 112/A	58100	0564/22168
INAC-CIA	GROSSETO	Viale Matteotti 50	58100	0564/452398
ANCE-CONFINDUSTRIA	GROSSETO	Via Monterosa 56	58100	0564/455649
CIA	GROSSETO	Via Monterosa 130	58100	0564/452398
ASCOM-CONFCOMMERCIO	GROSSETO	Via della Pace 154	58100	0564/470111
CONFAGRICOLTURA	GROSSETO	Via De' Barberi 108	58100	0564/438601
LEGA REGIONALE TOSCANA COOPERATIVE –COMITATO TERRITORIALE DI GROSSETO	GROSSETO	Via Giordania 183	58100	0564/424450
COLDIRETTI	GROSSETO	Via Tolmino 18	58100	0564/438911
CONF-COOPERATIVE	GROSSETO	Via Inghilterra 79	58100	0564/1722970
CNA	GROSSETO	Via Birmania 96	58100	0564/4711
CONFESERCENTI	GROSSETO	Via De' Barberi 108	58100	0564/43881

La Direction Provinciale Du travail de Grosseto.**Qu'est-ce que c'est et à quoi sert**

La Direction Provinciale du Travail (DPL) est l'organisme territorial du Ministère du Travail et des Politiques Sociales.

Ces offices sont instituées pour vérifier, contrôler et garantir la sécurité sur le lieu de travail; en outre, elles effectuent des activités de contrôle sur l'application correcte des normes en matière de travail et de prévoyance sociale.

Dans la Province de Grosseto la Direction du Travail se trouve:

Rue Chiesa Damiano, 18
58100 Grosseto (GR)
Tel. 0564/ 42071
Fax 0564/ 20094

Horaires: du Lundi au Vendredi de 09.00 à 13.00. le Mardi et Jeudi aussi de 15.30 à 17.00

Agence des Entrées Fiscales.**Qu'est-ce que c'est et à quoi sert****Auprès de cet office vous pouvez demander votre Document d'identité fiscale**

L'Agence des Entrées fiscales est un organisme public. Vous pouvez vous adresser à cet office pour avoir informations et assistance sur l'accomplissement des devoirs fiscaux.

A Grosseto le siège de l'Agence des Entrées Fiscales se trouve dans la Place Ferretti, 1

Tel. 0564/44771 Fax 0564/447722 e.mail: dp.grosseto@agenziaentrate.it

Horaires: Matin du Lundi au Vendredi de 8.30 à 12.30 Après-midi: Mardi et Jeudi de 14.00 à 16.00

Institut National de Prévidance Sociale (INPS)

Qu'est-ce c'est et à quoi sert

C'est le plus grand et le plus important organisme qui s'occupe de la retraite dans le pays. Sont inscrits à l'INPS, la majorité des travailleurs dépendants appartenant aussi bien au secteur privé que public, comme des travailleurs autonomes non inscrits à d'autres organes de retraite. Auprès de cet office vous pouvez avoir des informations sur les retraites d'ancienneté; celle de vieillissement; celle de l'inaptabilité au travail; pensions de reversibilité; paiement des chèques sociaux, invalidité civile et les pensions minimales.

A Grosseto la Direction Provinciale INPS se trouve:

Rue Trento, 44
58100 Grosseto
Téléphone: 0564/431111

Horaires:

Lundi, Mardi et Vendredi de 08.30 à 12.00
Mercredi fermé au public
Jeudi de 08.30 à 12.00 et de 14.30 à 16.30

Institut National d'Assurance contre les Accidents de Travail (INAIL)

Qu'est-ce que c'est et à quoi sert

L'INAIL est l'Institut dans notre pays qui s'occupe de la tutelle des travailleurs blessés sur leur lieu de travail. Tous les travailleurs dépendants et les ceux autonomes qui font des activités dans des milieux à risque, doivent s'assurer obligatoirement à l'INAIL contre les accidents de travail. L'assurance INAIL, au delà de la couverture du risque d'accident dans le travail, couvre aussi la maladie contractée durant le travail, c'est-à-dire toutes les maladies professionnelles qui dérivent du déroulement de l'activité, quelle que soit.

Auprès de ces offices vous pouvez avoir des informations sur votre assurance INAIL.

A Grosseto l'office INAIL se trouve :

Rue Mameli, 13
58100 Grosseto
Tel: 0564/473111

Horaires: Du Lundi au Vendredi de 8.30 à 12.00, Mardi et Jeudi de 14.30 à 16.30.

9. FORMATION PROFESSIONNELLE

La Formation Professionnelle est nécessaire si vous voulez entreprendre une profession ou si vous voulez entrer ou retourner dans le monde du travail.

La **Formation Professionnelle initiale** intéresse les jeunes qui pour la première fois cherchent du travail.

La **Formation Professionnelle continue s'adressent aux adultes qui ont perdu leur travail**, ou qui ont l'intention de se reconvertir pour une meilleure insertion. Pour encourager la formation le projet *LIFELONG LEARNING*, c'est-à-dire la formation continue pour toute la vie, l'Europe à travers le FSE (Fond Social Européen)

Cofinance en collaboration avec les Régions et les Provinces des cours de formation organisés par des Agences formatives , Organismes publics et privés, écoles et entreprises.

Les cours sont organisés à tous les niveaux et sont en générale gratuits et permettent d'acquies des compétences et qualifications recherchées dans le monde du travail:

- ✓ Après l'école obligatoire
- ✓ Après les diplômes
- ✓ Après les diplômes universitaires
- ✓ Après la licence

Peuvent participer aux cours de formation professionnelle :

- ✓ Jeunes et adultes à la recherche d'occupation
- ✓ handicapés, ex- détenu , extracommunautaires, drogués, émarginés
- ✓ Travailleurs en attente ou inscrit sur la liste de mobilité
- ✓ Travailleurs qui ont besoin de requalification ou ajournement professionnel

Comment accéder aux Cours de Formation

Les cours de formation professionnelle sont organisés par un organisme de formation et sont publiés avec un avis dans lequel sont spécifiés toutes les conditions du concours, qui peut participer, quels sont les titres d'étude demandés, le certificat de chômage, le nombre d'heure de fréquentation, le lieu où se déroulera le concours, ect.

Souvent l'organisme de Formation effectue une selection des candidats.

Où peut-on trouver les informations sur les Cours de Formation à Grosseto et dans la Province

Les avis de concours sont publiés: dans les journaux locaux, "*Il Tirreno*", "*Corriere di Maremma*", "*La Nazione*" ou dans le site de la Province de Grosseto www.provincia.grosseto.it



Vous pouvez aussi vous adresser directement à l'Addjoint à la Formation Professionnelle; les centres pour l'Emploi de la Province.

Ou encore auprès d'autres Offices Publics comme *InfoImmigrati* et *Informagiovani*.

LES OFFICES DE LA PROVINCE DE GROSSETO

**ADJOINT POLITIQUE DU TRAVAIL, SOCIAUX ELARGI,
FORUM DU TROISIEME SECTEUR, ECOLE ET UNIVERSITE,
CULTURE, SPORT**

Rue Ansedonia, 6 – 58100 Grosseto
Tel. 0564/484147

DEPARTEMENT SERVICES A LA PERSONNE

Instruction, Culture, Sport, Formation, Politique Sociale et Parité
rue Ansedonia 6 - 58100 Grosseto
Tel. 0564/484147 fax 0564/413709

SERVICE FORMATION PROFESSIONNELLE

Rue Latina, 5 – 58100 Grosseto
Tel. 0564 /484168

OFFICES DECENTRALISE

Arcidosso - Loc. S. Lorenzo - 58031 Arcidosso
Tel. 0564 967420 - fax 0564 966003

Follonica - via Bicocchi, 3 - 58022 Follonica
Tel. 0566/263254 - fax 0566/262379

Orbetello - via Guerrazzi, 8 - 58015 Orbetello
Tel 0564/867522 - fax 0564/867190

10. TRANSPORT

Vous devez savoir qu'en Italie, le transport privé est plus utilisé que le transport public, donc est important avoir le Permis de PATENTE di GUIDA.

Les citoyens communautaires peuvent conduire avec le Permis obtenu dans leur propre pays.

Si vous êtes un étranger vous devez avoir quelques informations importantes:

- Vous pouvez conduire avec votre permis pendant un an à compter du moment que vous avez la résidence en Italie TUO PAESE FINO A 1 A.
- Vous devez toujours montrer votre permis de séjour.
- Le permis de conduire doit précéder l'obtention de la résidence en Italie.
- Le permis de conduire obtenu dans ton pays doit être accompagné d'une traduction officielle en langue italienne.
- Après un an de résidence, vous ne pouvez plus conduire avec ce permis obtenu dans ton pays, vous devez le convertir.
- La conversion est possible si vous faites partie des citoyens de quelques pays seulement, sinon vous devez faire le Permis de Conduire Italien.

Toutes les informations sur comment se fait la Conversion, vous pouvez les trouver auprès des guichets Info Immigrati, dans Internet ou auprès des offices de la:

MOTORIZZAZIONE CIVILE

Rue Teano, 4 TEL. 0564/43851

Horaires: du Lundi au Vendredi de 8.30 à 12.00, le Mardi de 15.30 à 17.00

TRANSPORT PUBLIC

Indiquons ci-dessous les horaires et les parcours les plus fréquentés, avec comme référence de départ LA GARE FERROVIAIRE DE GROSSETO.

LINEA 9

GARE FERROVIAIRE/PREFECTURE DE POLICE (8.42/18.42 A CHAQUE HEURE)

PREFECTURE DE POLICE/GARE FERROVIAIRE (8.04/19.04 A CHAQUE HEURE)

LINEA 8

GARE FERROVIAIRE/HOPITAL (7.46/19.46 CHAQUE 30 MINUTES)

HOPITAL/GARE FERROVIAIRE (7.01/20.00 CHAQUE 30 MINUTES)

LINEA 4

GARE FERROVIAIRE /PIZZETTI USL RUE CIMABUE (6.11/20.11 CHAQUE 30 MINUTES)

PIZZETTI USL RUE CIMABUE/GARE FERROVIAIRE (6.35/20.05 CHAQUE 30 MINUTES)

Pour informations sur les autres parcours vous pouvez aller à l'arrêt des Bus à la Gare Ferroviaire de Grosseto Piazza Marconi.

Vous pouvez aussi visiter le site: www.griforama.it

Sportello Unico Inclusione - SUI
Provincia di Grosseto-
Servizio Lavoro

Centro Impiego - Via Scopetani - 58100 Grosseto
mail: sportellosui@provincia.grosseto.it
Tel: 0564 484958 - 959 • Fax: 0564 427098